POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de nos actions de formation professionnelle, We Used To Be Friends s'engage à favoriser l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap, conformément aux obligations légales.
Notre objectif est de permettre à chaque participant, quelle que soit sa situation, d'accéder à nos contenus de formation dans les meilleures conditions possibles.

1. Prise en compte des besoins spécifiques
Toute personne en situation de handicap souhaitant suivre une formation avec We Used To Be Friends est invitée à nous informer de ses besoins en amont de la session, afin que nous puissions analyser la situation et envisager les adaptations nécessaires.
L'interlocutrice dédiée à ces échanges est la formatrice intervenante, qui pourra :

- recueillir les informations utiles ;
- évaluer la faisabilité des adaptations ;
- coordonner les aménagements nécessaires avec le client accueillant ou les partenaires concernés.

2. Exemples d'adaptations possibles
Selon la nature de la formation, son format (présentiel ou distanciel) et le handicap concerné, We Used To Be Friends peut mettre en place des ajustements pédagogiques ou organisationnels, tels que :

- fourniture des supports en amont et/ou en gros caractères ;
- adaptation du contraste, de la mise en page ou de la taille des supports ;
- rythme de formation ajusté, pauses supplémentaires si nécessaire ;
- aménagement des ateliers ou exercices pour les rendre accessibles ;
- possibilité d'accueillir un accompagnateur ou interprète si besoin ;
- installation d'un matériel facilitant la prise de notes ou la projection ;
- organisation d'échanges préalables avec le participant et/ou le client pour étudier les conditions d'accueil (accessibilité du lieu, environnement, etc.).

Ces aménagements sont donnés à titre d'exemples : chaque situation fait l'objet d'une analyse individualisée, en lien avec les besoins exprimés.
L'interlocutrice dédiée à ces échanges est la formatrice intervenante, qui pourra :

- recueillir les informations utiles ;
- évaluer la faisabilité des adaptations ;
- coordonner les aménagements nécessaires avec le client accueillant ou les partenaires concernés.

3. Limites et orientation
Si, après analyse, certaines adaptations ne peuvent pas être mises en œuvre pour des raisons matérielles, techniques ou pédagogiques, We Used To Be Friends s'engage à :

- expliquer clairement les raisons de cette impossibilité ;
- orienter, lorsque cela est possible, le participant vers des organismes, dispositifs ou partenaires spécialisés susceptibles de répondre plus adéquatement à ses besoins (ex. : réseau Ressource Handicap Formation – Agefiph, structures locales d'accompagnement).

Cet engagement vise à garantir une prise en charge adaptée, même lorsque nos propres moyens atteignent leurs limites.

4. Accessibilité des lieux de formation
Lorsque la formation se tient chez un client, We Used To Be Friends s'appuie sur les conditions d'accueil fournies par celui-ci (accessibilité des locaux, ascenseurs, sanitaires adaptés, stationnement, etc.).
En distanciel, nous nous assurons que :

- les supports projetés soient lisibles ;
- la verbalisation des actions soit renforcée si nécessaire ;
- un échange préalable puisse être organisé pour identifier les contraintes techniques.

Nous recommandons aux participants de vérifier la compatibilité de leur équipement numérique (ordinateur, connexion, casques, etc.) avant la session.

5. Procédure de demande d'aménagement
Pour toute demande liée à l'accessibilité, il est recommandé de nous contacter au moment de l'inscription ou au plus tard 10 jours avant la formation.
We used to be friends
Juliette Bourquin-Tomasetti – 07 86 26 08 17
juliette@weusedtobefriends.com
Un échange préalable permettra :

- d'identifier précisément les besoins,
- d'analyser les possibilités d'adaptation,
- de formaliser la solution la plus appropriée.

6. Engagement de We Used To Be Friends
We Used To Be Friends inscrit sa démarche dans une logique d'amélioration continue.
Nous faisons évoluer nos dispositifs pédagogiques, nos supports et nos pratiques afin de réduire les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap.
Notre engagement repose sur trois principes :

- Anticipation : aborder les besoins avant la formation.
- Adaptation : ajuster nos pratiques dans la mesure du possible.
- Orientation : proposer des solutions alternatives lorsque l'adaptation n'est pas réalisable.